

SESSION EXTRAORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2014

PROVINCE DE QUÉBEC,
COMTÉ DE LOTBINIÈRE,
MRC DE L'ÉRABLE,
MUNICIPALITÉ D'INVERNESS,

À une session extraordinaire du conseil municipal de la susdite municipalité, tenue le lundi 10 novembre 2014 à 19 h 30 au bureau municipal, sont présents aux délibérations :

- | | |
|-----------------------|-----------------------|
| 1- | 4- M. Nicolas Mercier |
| 2- M. François Parent | 5- M. Yvan Tanguay |
| 3- Mme Caroline Lemay | 6- M. Paul Lambert |

Forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Michel Berthiaume

La secrétaire-trésorière, Madame Sonia Tardif assiste à la session.

Le quorum est vérifié par le maire.

La réunion débute à 19 h 30

Cette séance spéciale a été convoquée par avis écrit à chacun des membres du conseil. Il sera pris en considération les sujets suivants :

- 1) Remplacement du système de chauffage au garage municipal
 - A) Achat et installation fournaise électrique
 - B) Nouvelle entrée électrique
- 2) Projet surface multifonctionnelle
 - A) Offre de service pour les travaux de raccordement
 - B) Fourniture et installation d'un filet de sécurité
 - C) Directive de modification # 8.
- 3) Achat d'une protection hivernale camion GMC et sableuse
- 4) Demande du Conseil régional de développement social(CRDS)

1- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour remis aux membres du conseil.

R-293-11-2014 Proposé par le conseiller Nicolas Mercier

Que l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

2- REPLACEMENT DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE AU GARAGE MUNICIPAL.

A) Achat et installation d'une fournaise électrique

R-294 -11-2014 Proposé par le conseiller François Parent

Que la municipalité d'Inverness accepte la soumission portant le numéro 395 en date du 3 novembre 2014 de Plomberie et chauffage F.P inc. au montant de 3 949.39 \$ taxes incluses.

Que la municipalité prenne les crédits nécessaires à cette dépense au poste #02-32029-522 (Travaux club de l'âge d'or) du budget de l'année en cours.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

B) Nouvelle entrée électrique

R- 295-11-2014 Proposé par le conseiller Nicolas Mercier

Que la municipalité d'Inverness accepte la soumission datée du 23 octobre de FT électrique au montant de 7 260.00 \$ avant taxes pour une nouvelle entrée

électrique de 400 ampères, les raccords avec la nouvelle fournaise et les frais de raccord d'Hydro-Québec. (8 347.19 \$ avec taxes).

La soumission de FT Électrique exclus les frais relatifs au déplacement des poteaux électriques dans la cour du garage municipal ainsi que la fourniture et l'installation d'un triplex s'il y a lieu.

Que la municipalité prenne les crédits nécessaires à cette dépense au poste #02-32029-522 (Travaux club de l'âge d'or) du budget de l'année en cours.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

3 – PROJET SURFACE MULTIFONCTIONNELLE

A) Offre de service pour les travaux de raccordement

Ce point sera discuté ultérieurement

B) Fourniture et installation d'un filet de sécurité

Considérant que la municipalité a reçu deux soumissions pour la fourniture et l'installation d'un filet de sécurité aux deux bouts de la patinoire soit celle des installations sportives Agora au montant de 6 450.18 \$ taxes non-incluses et celle de Filets Nad.s au montant de 4 695.00 \$ taxes non- incluses.

R-296 -11-2014 Proposé par le conseiller Yvan Tanguay

Que la municipalité d'Inverness accepte la soumission datée du 10 novembre 2014 de la compagnie Filets Nad's au montant de 4 695.00 \$ taxes non-incluses.

Que la municipalité prenne les crédits nécessaires à cette dépense à même la réserve financière non-affectée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

C) Directive de modification # 8

Suite à la directive de modification no 8 émise par Bibeau Construction au montant de 4 243.64 \$ taxes incluses pour la fourniture et la pose d'isolation au plafond du rez-de-chaussée soit de la laine de 8 pouces d'épaisseur, un polythène et le scellage des joints.

R-297 -11-2014 Proposé par la conseillère Caroline Lemay

Que le conseil de la municipalité d'Inverness accepte les travaux relatifs à la directive de modification no 8.

Que la municipalité prenne les crédits nécessaires à cette dépense à même la réserve financière non-affectée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

4- ACHAT D'UNE PROTECTION HIVERNALE CAMION GMC ET SABLEUSE

Considérant que la municipalité a reçu une soumission de Monsieur Réjean Marcoux de Laurierville au montant de 2 500\$ (taxes non-incluses) pour la fourniture et l'installation d'une structure en « stainless » sur la sableuse du camion GMC 2008 afin d'y installer une toile de la protéger des intempéries;

Considérant que la municipalité a reçu une soumission de Gérard Courtois Inc. de Victoriaville au montant approximatif de 325\$ (taxes non-incluses) pour la

fourniture d'une toile amovible fabriquée sur mesure pour la sableuse du camion GMC 2008,

R-298 -11-2014 Proposé par le conseiller François Parent

Que le conseil de la municipalité d'Inverness accepte la soumission de Monsieur Réjean Marcoux au montant de 2 500 \$ (taxes non-incluses et ainsi que celle de Gérard Courtois au montant approximatif de 325 \$ (taxes non-incluses).

Que la municipalité prenne les crédits nécessaires à cette dépense au poste #02-32023-522 (Camion voirie) du budget de l'année en cours.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

5) DEMANDE DU CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL (CRDS)

Ce point sera discuté ultérieurement.

6-PÉRIODE DE QUESTIONS

7- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

R-299-11-2014 Proposé par le conseiller Paul Lambert

Que l'assemblée spéciale soit levée à 20 H 15 heures.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

Maire

Secrétaire-trésorière